

## Les budgets des ménages

In: Economie et statistique, N°140, Janvier 1982. pp. 15-34.

---

Citer ce document / Cite this document :

Glaude Michel, Moutardier Mireille. Les budgets des ménages. In: Economie et statistique, N°140, Janvier 1982. pp. 15-34.

doi : 10.3406/estat.1982.4568

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat\\_0336-1454\\_1982\\_num\\_140\\_1\\_4568](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1982_num_140_1_4568)

---

## Résumé

L'enquête sur les budgets des ménages effectuée en 1979 renoue avec la série interrompue en 1972. Au-delà du budget moyen, ses résultats mettent en lumière les comportements typiques de sous-groupes de la population : les jeunes, les familles, les vieux. Le niveau de vie reste la première variable selon laquelle s'agencent les comportements, mais il n'explique pas tout. Divers modes de vie s'expriment par des choix effectués au jour le jour (ainsi la nature et l'importance de telle forme de loisir), et des choix ou des événements de longue durée aux conséquences lourdes (accession à la propriété, vie en zone rurale,...) caractéristiques de distinctions sociales.

## Abstract

Household Budgets - The survey of household budgets taken in 1979 renews the series interrupted in 1972. In addition to the average budget, these results shed light on the typical behavior of sub-groups of the population, such as the young, families, and the elderly. The standard of living remains the first variable which influences behavior, but it does not explain everything. Different styles of living find expression through choices made on a day to day basis (such as the nature and importance of leisure activities), and long-term choices or events which have a major impact (obtaining property, living in a rural area) and which generate social distinctions.

## Resumen

Los presupuestos de los hogares - La encuesta relativa a presupuestos de los hogares, realizada en 1979, reanuda la serie interrumpida en 1972. Además del presupuesto medio, sus resultados evidencian los comportamientos típicos de los subgrupos de la población : los jóvenes, las familias, los ancianos. El nivel de vida permanece la primera variable según la cual se disponen los comportamientos; no obstante, no lo explica todo. Varios modos de vida se expresan por escogimientos efectuados al día : por ejemplo, la naturaleza e importancia de tal o cual forma de ocio, y escogimientos o acontecimientos de larga duración y cuyas consecuencias son de consideración (acceso a la propiedad, vida en zona rural, ...) características de distinciones sociales.

# Les budgets des ménages

par Michel Glaude et Mireille Moutardier \*

**L'enquête sur les budgets des ménages effectuée en 1979 renoue avec la série interrompue en 1972. Elle permet une nouvelle photographie des structures de consommation dans la période présente.**

**Au-delà du budget moyen, ses résultats mettent en lumière les comportements typiques de sous-groupes de la population, les jeunes, les familles, les vieux.**

**Rien entendu, le niveau de vie reste la première variable selon laquelle s'agencent les comportements, mais il n'explique pas tout. Dans les limites qu'il permet, s'expriment divers modes de vie, dépendant de choix effectués au jour le jour (ainsi la nature et l'importance de telle forme de loisir) mais significatifs de distinctions sociales. Ces modes de vie dépendent aussi de choix ou d'événements de longue durée aux conséquences lourdes (accession à la propriété, vie en zone rurale...) également caractéristiques d'appartenances sociales.**

De nombreux facteurs conditionnent le montant et la répartition des dépenses d'un ménage. Niveau de revenu, composition de la famille, localisation de l'habitat, milieu socio-culturel, sont les plus importants.

Ramené à une unité statistique homogène, le ménage se comporte essentiellement selon les deux premiers facteurs cités qui définissent son niveau de vie. C'est ce que met en évidence l'enquête de consommation de 1979. Mais ces indications globales ne suffisent pas; il semble indispensable d'observer plus en détail les comportements de consommation en tendant à se rapprocher davantage des conditions concrètes dans lesquelles ils prennent naissance et évoluent.

Les résultats globaux présentent l'inconvénient de combiner le plus souvent les effets de situations diverses et d'écraser

les valeurs extrêmes, pourtant significatives de certains modes de vie : remboursements d'emprunt pour un logement qui s'élèvent parfois jusqu'au tiers des ressources, frais de garde d'enfants quand la femme est active, utilisation massive de transports en commun, envoi régulier d'argent à la famille éloignée, ou tout simplement hypertrophie du poste alimentaire quand la famille est nombreuse et le niveau des ressources faible.

C'est donc délibérément que l'on va dissocier les ménages selon divers critères qui constituent autant de repères d'homogénéité partielle, mais aussi de domaines de variabilité spécifique des comportements. La reconstitution du tableau d'ensemble en prend probablement une allure plus impressionnante que de coutume, mais ainsi pourra-t-elle échapper en partie au caractère réducteur de la statistique.

Après avoir décrit le budget moyen on présentera deux exemples de budgets très caractéristiques : celui des jeunes célibataires et celui des personnes âgées vivant seules. La comparaison avec le budget des couples sans enfant aux mêmes âges permettra une première mesure de l'influence de la taille du ménage et des effets du cycle de vie<sup>1</sup>.

Les particularités que la localisation de l'habitat (rural ou urbain) imprime aux dépenses sont étudiées dans l'étape suivante.

\* Michel Glaude et Mireille Moutardier font partie de la division « Conditions de vie » du département « Population et ménages » de l'INSEE.

Les nombres entre crochets, [ ], renvoient à la bibliographie en fin d'article.

1. On appelle cycle de vie les différentes étapes de la progression d'un individu dans la constitution de la famille : enfant dans le ménage parental, jeune célibataire, jeune couple sans enfant, puis avec enfants, puis à nouveau sans enfant, retraité.

Une démarche plus synthétique, associant niveau de vie et milieu culturel, sera ensuite appliquée à l'étude du budget des familles selon la catégorie sociale du chef. L'influence du niveau de vie y apparaîtra encore déterminante mais on verra aussi surgir une opposition entre les salariés et les non salariés, qui recouvre elle-même une opposition d'âge et d'urbanisation.

Enfin, une dernière partie mettra en évidence comment différentes influences se cumulent pour expliquer le profil spécifique de la consommation de certaines catégories sociales selon leur lieu d'habitation.

---

## Un budget moyen de 5 700 F par mois en 1979

---

Au cours de l'année 1979, plus exactement de novembre 1978 à octobre 1979, les ménages français ont dépensé en moyenne 68 200 F par an soit 5 680 F par mois pour acheter les biens et services nécessaires à leur consommation, rembourser les prêts contractés pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, et payer leurs impôts directs : taxe foncière, taxe d'habitation et impôt sur le revenu (encadré p. 19). Ces deux derniers postes de dépense qui représentent respectivement 4,2 % et 6,7 % du budget moyen ne ressortissent pas clairement de la consommation des ménages par leur caractère soit d'investissement soit de prélèvement imposé<sup>2</sup>. Mais leur poids dans les dépenses influe sur les comportements et justifie leur prise en compte.

La structure de la consommation évolue, mais lentement. Aussi les éléments qui sont donnés dans cet article sont-ils encore représentatifs de l'actualité. Pour approcher la situation du début de l'année 1982, il convient toutefois d'ajouter 40 % environ aux montants exprimés en francs.

### Alimentation et logement, chacun un quart du budget

Un peu plus du quart des dépenses, 1 450 F par mois, est consacré à l'alimentation y compris repas hors domicile (tableau 1) ce qui, compte tenu d'une taille moyenne des ménages de 2,8 personnes, conduit à une dépense alimentaire moyenne par personne de 500 F par mois. Cette somme inclut l'autoconsommation bien que, confitures maison, légumes et fruits du jardin, comptabilisés à leur valeur sur le marché de détail, ne soient pas pour autant des dépenses monétaires. Si cette production domestique ne représente que 6 % en moyenne de la dépense alimentaire, elle est loin d'être négligeable pour certains, comme les agriculteurs pour qui elle représente 30 % de l'alimentation.

Parmi les 2,5 repas qu'un Français prend en moyenne par semaine à l'extérieur du domicile, plus de la moitié

sont pris au restaurant et à la cantine (les autres correspondent à des invitations dans un autre foyer ou à des repas tirés du sac). La dépense correspondante représente 11 % de l'alimentation répartie en deux tiers pour le restaurant et un tiers pour la cantine scolaire et d'entreprise.

Le deuxième quart du budget des ménages (26,5 % exactement) est affecté au logement soit près de 1 500 F mensuels. Les deux tiers de cette somme, 1 000 F par mois en moyenne, sont consacrés à la simple disposition du local d'habitation (loyer, remboursements de prêts, charges...), au gros entretien (travaux de réfection et d'amélioration de l'habitat), aux dépenses d'énergie (chauffage et éclairage) et aux impôts et taxes afférentes. Par la suite, le poste « habitation » désignera cette partie des dépenses de logement. Pour les 40 % des ménages locataires, le loyer moyen s'élève à 500 F par mois; par contre, la charge moyenne de remboursement des emprunts contractés pour accéder à la propriété est de 1 000 F par mois et par accédant et concerne 23 % des ménages (l'apport initial n'étant pas comptabilisé dans ces dépenses). Ce chiffre moyen recouvre de grandes disparités puisque pour 10 % de ces ménages les remboursements mensuels sont inférieurs à 200 F alors qu'ils sont supérieurs à 2 000 F pour les 10 % des ménages effectuant les remboursements les plus importants.

S'ajoutent aux frais d'habitation, l'équipement et l'entretien courant du logement pour une dépense mensuelle de 500 F. Un peu moins de la moitié de cette somme est dépensée pour acquérir ou renouveler le mobilier, la décoration intérieure et le parc de biens durables qui équipe maintenant la plupart des foyers français<sup>3</sup>. Le petit équipement ménager, la vaisselle, le matériel de bricolage, les produits d'entretien, les plantes et fleurs, le jardin, les animaux domestiques, les services d'une employée de maison, d'une femme de ménage et le téléphone absorbent l'autre moitié.

Plus de la moitié des ménages (53 %) disposent en 1979 du téléphone dont l'utilisation leur revient en moyenne à 1 130 F par an (usage professionnel déduit pour les non-salariés). Les ménages qui rémunèrent une aide ménagère à domicile, soit pour garder les enfants, soit pour faire le ménage, ne représentent que 7 % de l'ensemble des ménages, la dépense correspondante s'élevant à plus de 4 600 F par an en moyenne. Un peu moins de 3 ménages sur 1 000 ont en 1979 une employée de maison à leur service à temps plein qui leur revient en moyenne à 20 000 F par an (y compris les charges sociales)<sup>4</sup>.

---

2. La comptabilité nationale les classe d'ailleurs dans d'autres postes que la consommation des ménages.

3. Cf. à ce sujet D. Verger : « De la cuisine à la lingerie : équipement ménager et tâches domestiques », dans ce même numéro p. 49.

4. Pour une étude plus approfondie des aides ménagères, on pourra se reporter à C. Roy : « Le point sur l'aide ménagère », Économie et statistique, n° 124, août 1980.

TABLEAU 1

*Structure du budget des ménages en 1979*

Poste de dépense	Dépense moyenne annuelle par ménage (en francs)	Coefficient budgétaire (en %)	Poste de dépense	Dépense moyenne annuelle par ménage (en francs)	Coefficient budgétaire (en %)
Alimentation.....	17 340	25,4	Habillement.....	7 000	10,3
Alimentation à domicile.....	15 340	22,5	Vêtements.....	3 850	5,6
Cantine.....	680	1,0	Chaussures.....	950	1,4
Restaurant.....	1 320	1,9	Nettoyage, réparation.....	530	0,8
Habitation.....	11 840	17,4	Hygiène, beauté.....	1 070	1,6
Loyer et charges.....	2 900	4,3	Bijoux, montres, sacs.....	600	0,9
Remboursements de prêts.....	2 670	3,9	Santé.....	3 290	4,8
Gros travaux.....	2 000	2,9	Consultations de praticiens.....	1 680	2,4
Énergie (chauffage, éclairage).....	2 860	4,2	Pharmacie.....	1 500	2,2
Impôts et assurance logement.....	1 410	2,1	Hôpital.....	110	0,2
Équipement du logement.....	6 220	9,1	Culture, loisirs, éducation (n.c. vacances)	5 340	7,9
Mobilier.....	1 750	2,6	Audiovisuel.....	720	1,1
Couvertures, tissus.....	390	0,6	Livres, disques, films.....	660	1,0
Gros électroménager.....	720	1,0	Sport, plein air.....	530	0,8
Cuisine, vaisselle.....	450	0,65	Sorties.....	330	0,5
Bricolage, quincaillerie.....	560	0,8	Journaux, revues, poste.....	840	1,2
Produits d'entretien.....	650	0,9	Garde d'enfants.....	250	0,4
Plantes, fleurs.....	390	0,6	Frais scolaires.....	770	1,1
Animaux.....	250	0,4	Jouets.....	280	0,4
Services domestiques.....	450	0,65	Café, jeux, loteries.....	520	0,8
Téléphone.....	610	0,9	Tabac.....	440	0,6
Transports.....	9 780	14,3	Vacances.....	1 840	2,7
Achat automobile (et deux-roues)...	3 460	5,0	Vacances, week-end.....	1 440	2,1
Frais courants d'utilisation.....	4 370	6,4	Résidence secondaire.....	400	0,6
Assurance, taxes.....	1 350	2,0	Divers.....	5 550	8,1
Transports en commun.....	410	0,6	Dépenses particulières.....	1 310	1,9
Transports longue distance.....	190	0,3	Assurance vie.....	540	0,8
			Impôts sur le revenu.....	3 700	5,4
			Total.....	68 200	100,0

**Le coût de l'automobile**

Troisième des postes du budget par son importance avec 14,3 % du budget, le poste Transports est constitué à 92 % par les dépenses liées à l'acquisition ou l'utilisation de l'automobile. Celles-ci, compte tenu d'un taux d'équipement de 68 %, correspondent à une dépense moyenne annuelle de près de 13 000 F par ménage équipé. Le coût

annuel moyen d'une automobile est légèrement plus faible, de l'ordre de 10 500 F, puisqu'en 1979, 17 % des ménages étaient multiéquipés.

Les frais courants d'utilisation, c'est-à-dire l'essence, les réparations, l'entretien, constituent la plus grande part du budget automobile (48 %). En particulier les frais d'essence atteignent 4 100 F par an par ménage équipé d'une ou plusieurs automobiles. S'y ajoutent les frais d'assurance et de vignette, environ 1 870 F par ménage équipé et par an

ou 1 500 F par véhicule, soit encore 15 % du budget automobile. La simple utilisation de l'automobile requiert donc près des deux tiers des dépenses de ce poste.

Les dépenses d'acquisition, que ce soit pour un premier équipement, un renouvellement ou l'achat d'une deuxième voiture ne représentent que 37 % du budget automobile (5 % du budget total). Encore, dans cette évaluation, n'a-t-on pas tenu compte de la reprise éventuelle ou de la revente du véhicule antérieur (pour un prix moyen de cession de 7 800 F), intéressant près de la moitié des ménages ayant récemment acquis une automobile.

Environ un ménage sur cinq (18 %) a déclaré avoir acheté une automobile dans les douze mois précédents, soit plus d'un quart des ménages équipés. 43 % de ces acheteurs l'ont acquise neuve pour une valeur moyenne de 28 300 F, les autres ayant payé en moyenne 10 000 F leur voiture d'occasion.

Le poids des deux-roues dans le budget moyen des ménages est négligeable par rapport à celui de l'automobile. C'est aussi le cas des transports en commun : 0,6 % du budget moyen pour les transports en commun locaux et 0,3 % pour les transports collectifs à longue distance (non compris les déplacements de vacances pris en compte dans les loisirs).

## Habillement, loisirs, santé

La dépense vestimentaire (vêtements et chaussures) d'une famille s'élève pour l'année 1979 en moyenne à 1 700 F par personne. Cette somme s'accroît de 780 F quand on y ajoute les frais de nettoyage et de teinturerie, les achats de produits d'hygiène et les services des salons de coiffure, les achats d'horlogerie, de bijouterie et maroquinerie. Toutes ces dépenses constituent un poste habillement élargi à l'ensemble des soins de la personne auquel est consacré 10 % du budget des ménages.

Le poste « santé » (4,8 % du budget total) est la totalisation des sommes effectivement déboursées pour l'achat de médicaments, de lunettes, le paiement des analyses et des consultations de médecins, dentistes et auxiliaires médicaux ainsi que le paiement des séjours en hôpital ou maison de santé. Ces dépenses peuvent être définitivement à la charge des ménages (ticket modérateur, médicaments et consultations non remboursables), mais dans la majorité des cas une partie de ces sommes leur sera remboursée. Les consultations des praticiens de la santé représentent en moyenne 600 F par personne et par an, somme comparable aux achats de médicaments et paiements d'analyses médicales. La faiblesse des dépenses d'hospitalisation dans ce poste (110 F par ménage) ne reflète pas l'importance relative de la médecine de ville et de l'hôpital dans la structure des soins en France — leurs parts sont sensiblement équivalentes — mais tient à la nature de la prise en charge de ces dépenses par la Sécurité sociale (tiers payant quasi général). D'ailleurs, compte tenu des conventions adoptées, les dépenses de santé saisies dans cette enquête ne représentent qu'une partie du coût de la santé, estimé à 12,4 % de la consommation des ménages par la comptabilité nationale.

Les dépenses de culture, de loisirs, d'éducation et de vacances s'élèvent à 10,6 % du budget moyen. Ce poste regroupe une mosaïque de dépenses qui ont été ventilées en quatre rubriques.

La première comprend les achats d'appareils audiovisuels (téléviseur, radio, chaîne Hifi, appareil photo...), les achats de livres, disques, films, les achats d'équipements de sport et de plein air (raquettes, fusils, tentes, caravanes, bateaux...), les frais d'entrée au spectacle (cinéma, concert mais aussi bal, dancing...) et les achats de journaux, revues, papeterie et frais postaux. La dépense moyenne par ménage correspondante est de 3 090 F par an, soit 4,6 % du budget.

La deuxième rubrique, moins « culturelle », comprend les consommations au café, les jeux de hasard (loterie, PMU...) et les achats de tabac et cigarettes. Les dépenses correspondantes s'élèvent à 1,4 % du budget total.

La troisième rubrique représente 1,9 % du budget total et concerne plus particulièrement les frais liés aux enfants : garde d'enfant, frais de scolarité et de pension, jeux et jouets. Un peu moins de 5 % des ménages ont un poste « frais de garde d'enfant » dans leur budget mais pour ceux-ci la dépense annuelle moyenne est de près de 5 500 F.

Enfin les dépenses de vacances, week-end, et tous les frais liés à la possession ou à la disposition d'une résidence secondaire forment la dernière rubrique du poste culture-loisirs avec 2,7 % du budget total. Là encore, si l'on rapporte ces dépenses moyennes aux seuls ménages ayant effectué celles-ci, les chiffres prennent une autre dimension. Les frais de vacances sont en moyenne de 2 900 F par ménage ayant déclaré avoir eu une dépense de vacances (46 % des ménages). Pour les 12 % de ménages propriétaires d'une résidence secondaire, ou en ayant une à leur disposition, le coût s'élève à 3 100 F par an en moyenne et couvre les frais de location, les remboursements de prêts immobiliers, les frais d'entretien, de chauffage et les impôts.

Trois postes difficilement classables dans la nomenclature précédente permettent de boucler ce budget moyen des ménages français en 1979. Ce sont les « dépenses particulières » (cérémonies familiales, décès, frais de notaire, aide à la famille, pension alimentaire et rentes viagères versées), qui représentent 1,9 % du budget total. Les cotisations d'assurance vie, qui s'apparentent à une certaine forme d'épargne, constituent 0,8 % du budget moyen de l'ensemble des ménages et 1 380 F par an pour les 39 ménages sur 100 qui effectuent des versements réguliers. Enfin, le montant moyen des impôts sur le revenu avoisine 3 700 F par an par ménage, soit 5,4 % du budget total. Ce dernier chiffre moyen recouvre aussi de profondes disparités entre catégories de ménages.

## Au-delà du budget moyen

Assemblage de situations diverses, voire parfois contradictoires (on ne peut être à la fois locataire et propriétaire de son logement), le budget moyen ne coïncide vraisemblablement avec aucun des budgets réels des différentes familles

## MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'enquête « Budget de Famille » s'est déroulée en huit vagues espacées de six semaines chacune, du 6 novembre 1978 au 4 novembre 1979<sup>1</sup>. L'étalement sur toute une année est destiné à éliminer l'effet des variations saisonnières sur la consommation des ménages.

18 000 logements ont été tirés au hasard dans le fichier du recensement de 1975 (complété par le fichier des logements neufs construits depuis) et 10 645 ménages sur les 14 250 contactés ont bien voulu coopérer.

Cette enquête fait suite à la série des enquêtes permanentes sur les budgets familiaux réalisées par l'INSEE de 1965 à 1972. Celles-ci avaient été interrompues pour permettre d'étudier les causes de la légère dégradation des résultats par rapport à ceux d'autres sources (en particulier les emplois du compte des ménages dans la comptabilité nationale). Il semble qu'un nombre croissant de consommations échappait aux relevés. Les causes en sont sans doute multiples : achats plus groupés dans les grandes surfaces et lourds à reporter dans un carnet de comptes; achats plus individualisés, chaque membre de la famille ayant son propre budget ou du moins son propre argent de poche...

C'est pourquoi, au cours de l'enquête de 1979, on s'est efforcé de concilier la continuité — pour obtenir des données comparables à celles du passé — et le changement nécessaire à une amélioration de la collecte. Plusieurs modifications ont été adoptées :

- Extension du champ de l'étude à certaines dépenses peu fréquentes qui avaient été écartées de 1965 à 1972 (chaudières, caravanes, bateaux, fourrures...); à des dépenses « hors consommation » telles que les taxes, impôts, crédits, etc.;

- Allongement de la période de relevé du carnet de compte (dix jours au lieu de sept) afin d'étudier les variations de la consommation selon la durée de l'enquête;

- Distribution de carnets de comptes individuels, et non de simples feuilles de relevé, à chaque membre du ménage de plus de 14 ans;

- Questions sur les habitudes d'achats alimentaires permettant des recoupements avec les dépenses enregistrées.

L'enquête porte principalement sur les dépenses des ménages, mais des informations étaient recueillies sur la composition du foyer, les caractéristiques de ses membres, le logement occupé, les habitudes d'achats, les revenus...

Pour recenser les dépenses, deux méthodes ont été combinées :

- L'enregistrement sur les carnets de comptes, remis par l'enquêteur à tout membre adulte du ménage, de toutes les dépenses faites au jour le jour quelle qu'en soit la nature pendant la durée du relevé (dix jours).

- L'utilisation, au cours de trois visites, de questionnaires permettant aux enquêteurs de connaître les dépenses « fixes » ou importantes sur des périodes de référence<sup>2</sup> variables.

### Recensement des dépenses

Période de référence	Support	Dépenses
Les dix jours de l'enquête.	Carnet de comptes.	Toute dépense.
Dernière quittance.	Questionnaire.	Loyer. Électricité et gaz. Téléphone. Crèche. Services domestiques.
Les deux mois précédant l'enquête.	Questionnaire.	Vêtements de dessus. Chaussures. Combustibles.
Les douze mois précédant l'enquête.	Questionnaire.	Charges, crédits, gros travaux. Caravanes, remorques, bateaux. Mobilier, biens durables. Gros matériel de bricolage, de jardinage. Assurances, taxe télévision, impôts. Hôpital, cures. Frais de scolarité. Aides, dons, dépenses exceptionnelles. Vacances.

Pour certaines dépenses il existe donc deux sources possibles, les questionnaires ou les carnets de comptes, portant sur des périodes différentes. Lorsqu'elles existent ce sont les informations provenant des questionnaires qui sont retenues car elles sont moins aléatoires. Elles constituaient en 1978-1979 47 % de l'ensemble des dépenses des ménages.

Des erreurs d'observation sont inévitables. Elles conduisent dans la plupart des cas à une sous-estimation des dépenses. D'autre part,

la variabilité des dépenses est d'autant plus forte que les achats sont peu fréquents et que l'on s'intéresse à une catégorie de population peu nombreuse. Néanmoins, dans tous les cas, les chiffres publiés sont bruts, tels qu'ils sont issus de l'enquête.

1. Avec deux périodes d'interruption de deux semaines chacune au moment des fêtes de Noël et du Nouvel An et des vacances d'été.  
2. Bien que les périodes de relevé soient inégales (10 jours, 2 mois, 12 mois), les résultats présentés sont toujours extrapolés à l'année.

françaises. Pour approcher cette diversité, des outils synthétiques d'analyse des données ont été souvent employés. De telles études<sup>5</sup> démontrent qu'on ne peut isoler arbitrairement un seul facteur explicatif mais que c'est une constellation de facteurs, d'ailleurs non indépendants, qui rend le mieux compte des variations des structures budgétaires. C'est ainsi, par exemple, que certains dynamismes de développement de la consommation marchande (diffusion des services, des nouveaux biens durables, des produits alimentaires incorporant une économie de temps de préparation...) fonctionnent particulièrement bien auprès des jeunes ménages, des ménages urbains et des ménages fortunés.

Parmi tous ces facteurs, le niveau des ressources occupe pourtant une place spécifique, ne serait-ce que parce qu'il conditionne, par la contrainte générale d'équilibre du budget, le montant global de l'ensemble des dépenses. Mais surtout on observe une déformation régulière de la structure de consommation au fur et à mesure que se desserre la contrainte budgétaire. De nombreuses études, dont certaines remontent au dernier siècle [1; 2], ont montré que certaines dépenses comme l'alimentation n'augmentent que faiblement en valeur absolue quand on passe des ménages pauvres aux ménages aisés. D'autres postes budgétaires au contraire voient leur importance croître fortement avec les ressources du ménage. C'est le cas actuellement des dépenses de vacances dont le montant augmente de 20 % quand le niveau de vie n'est supérieur que de 10 %. Le rapport des accroissements relatifs de la dépense et du niveau de vie est nommé « élasticité de la dépense » (encadré p. 21). Il résume par un nombre les disparités de consommation liées au niveau de vie. Une élasticité de 0,3 pour les produits alimentaires consommés à domicile signifie qu'entre deux ensembles de ménages dont le niveau de vie diffère de 10 %, la dépense correspondante ne différera en moyenne que de 3 %.

Avant d'aborder deux types de budgets bien caractéristiques, celui des jeunes célibataires et celui des personnes âgées vivant seules, retenons les principales influences du niveau de vie sur les postes de dépense. L'alimentation à domicile, les produits d'entretien pour la maison, la pharmacie, les consultations médicales et l'énergie, dont les élasticité sont comprises entre 0,3 et 0,5, auront une part importante dans les faibles budgets; de même le tabac, le loyer, les chaussures, les tissus, l'électroménager, la vaisselle et les dépenses pour animaux, mais dans une moindre mesure puisque leurs élasticité sont comprises entre 0,5 et 0,8.

Chez les ménages aisés ce seront les frais de résidence secondaire, de transport à longue distance, de restaurant, de services domestiques et de vacances dont l'élasticité est supérieure à 2, mais aussi les impôts sur le revenu dont l'élasticité est de 3,3 qui auront la part belle dans le budget. Avec une élasticité comprise entre 1,5 et 1,6 les plantes, le mobilier, les dépenses exceptionnelles, les livres, disques, articles de sport et de plein air, la bijouterie, l'horlogerie, les achats d'automobile et les remboursements de prêts pour l'accession à la propriété verront aussi leur coefficient budgétaire s'accroître chez les ménages aisés.

---

## Les jeunes et les vieux

---

Majoritairement locataires de leur logement, mangeant souvent au restaurant et consacrant une part importante de leur budget aux dépenses de culture et de loisirs, les personnes seules de moins de 35 ans ont une structure de budget qui reflète leur mode de vie tourné vers l'extérieur.

Si les jeunes hommes célibataires exercent des métiers conformes à la structure des emplois masculins avec néanmoins une proportion moindre d'ouvriers et une proportion plus importante de techniciens, par contre les jeunes femmes célibataires occupent deux fois plus fréquemment que l'ensemble des femmes actives des emplois de cadres dans les secteurs de l'éducation ou de la santé : 38 % d'entre elles sont institutrices, professeurs, cadres administratifs moyens ou infirmières contre 16 % pour l'ensemble des actives. D'autre part, 10 % des jeunes célibataires des deux sexes sont encore étudiants. Paris intra muros qui ne représente que 5 % de la population totale des ménages accueille plus du quart de ces jeunes célibataires dont les gains annuels sont de 42 000 F en moyenne pour les hommes contre 38 000 F pour les femmes.

Ces ressources assurent à une personne vivant seule un niveau de vie supérieur à la moyenne des ménages, dont le revenu par unité de consommation n'est que de 30 000 F. Rapporter le revenu ou la consommation d'un ménage à son poids en unités de consommation permet de comparer entre eux des ménages de composition différente<sup>6</sup>.

### Les jeunes célibataires, des consommateurs de services

A un niveau de vie plus élevé correspond une part plus faible de l'alimentation dans le budget, et nos jeunes célibataires n'y consacrent que le cinquième de leur budget contre le quart en moyenne pour tous les ménages. De plus, en raison d'une différence de besoins physiologiques liés aux activités, ou d'un talent culinaire plus développé, la part de l'alimentation dans le budget des jeunes femmes est inférieure de six points à celle des hommes (tableau 2).

---

5. Une analyse de données relativement détaillée, mais non encore publiée a été effectuée sur les résultats des enquêtes « conditions de vie » 1970, 1971 et 1972.

6. Les nombreuses échelles d'unités de consommation s'inspirent des observations empiriques suivantes. En général, un enfant ne consomme pas autant qu'un adulte. Quand le nombre de personnes d'un ménage croît, la consommation n'augmente pas proportionnellement : des « économies d'échelles » sont réalisées. Ainsi l'INSEE pondère les différents types de ménages en comptant pour un le premier adulte, pour 0,7 chacun des autres adultes et pour 0,5 chaque enfant de moins de 15 ans.



## DE LA NOTION D'ÉLASTICITÉ À L'ANALYSE DE COVARIANCE

L'élasticité d'une dépense est définie par le rapport de l'accroissement relatif de cette dépense à l'accroissement relatif du niveau de vie qui lui a donné naissance. Si  $y$  représente la valeur de la dépense et  $x$  le niveau de vie on aura  $e = \frac{dy}{y} \bigg| \frac{dx}{x}$ . Une élasticité de 0,5s signifie que pour une variation du niveau de vie de 1 %, la consommation de ce bien variera dans le même sens de 0,5 %.

Rares sont les biens à élasticité négative. Ils correspondent à une baisse en valeur absolue de la consommation quand le niveau de vie augmente. C'est le cas de produits substitutifs de biens plus onéreux. Ainsi la consommation de margarine décroît avec le niveau de vie et fait place à l'utilisation du beurre.

Le coefficient budgétaire (c'est-à-dire le poids dans la dépense totale) d'un bien dont l'élasticité est égale à 1 reste constant quelle que soit la variation du niveau de vie. Dans le cas d'un bien à élasticité inférieure à 1, ce coefficient décroît en cas d'augmentation du niveau de vie; par contre coefficient budgétaire et niveau de vie varieront dans le même sens quand l'élasticité sera supérieure à 1.

### La détermination des élasticités

La mesure des élasticités dépend de la forme choisie pour la fonction censée représenter la variation de la consommation du bien en fonction du niveau de vie. Plusieurs formes de lois d'évolution ont été proposées selon la nature des dépenses. Certaines, comme la loi logarithme inverse  $\log y = \frac{e}{x} + b$  présupposent une valeur limite de la consommation quand le niveau de vie croît.

D'autres font l'hypothèse d'une saturation moyenne de la consommation en fonction du niveau de vie et sont bien adaptées au cas des produits alimentaires : c'est le cas de la loi semi-logarithmique  $y = e \log x + b$ . D'autres enfin comme la loi double-logarithmique,  $\log y = e \log x + b$ , admettent une saturation de la consommation plus faible si  $e < 1$ . Cette dernière forme de loi, outre sa bonne adéquation aux données empiriques, présente l'avantage de conduire au calcul d'élasticités constantes, et est adoptée dans cette étude.

Il reste à préciser ce qui sera pris comme mesure du niveau de vie. Celle-ci doit tenir compte des ressources mais aussi de la taille de la famille.

Côté ressources, deux indicateurs peuvent être utilisés à partir de l'enquête : le revenu et la dépense totale. Le revenu déclaré à l'enquête est parfois sous-estimé (surtout pour les ménages d'indépendants), ne correspond pas à l'ensemble des ressources du ménage (les transferts entre ménages sont rarement déclarés), et il est l'objet de nombreuses

fluctuations (changement d'emploi, et surtout périodes d'inactivité, chômage...). Ces phénomènes entraînent pour les ménages à bas revenu de forts déséquilibres entre dépenses et ressources. La dépense totale du ménage est d'un emploi plus commode, et c'est elle qui sera prise comme indicateur des ressources. Elle est néanmoins soumise, compte tenu des conditions d'observation, à de nombreux aléas : erreurs de mesure, variations transitoires de consommation, mais surtout variations imputables à la brièveté de la période des relevés (la moitié des dépenses est saisie par carnet de comptes sur une période de dix jours). L'indication du revenu déclaré à l'enquête sera malgré tout utilisée à une étape intermédiaire du calcul statistique : les aléas de la dépense totale doivent être réduits, et pour ce faire, on regroupe les données des ménages ayant même revenu par unité de consommation.

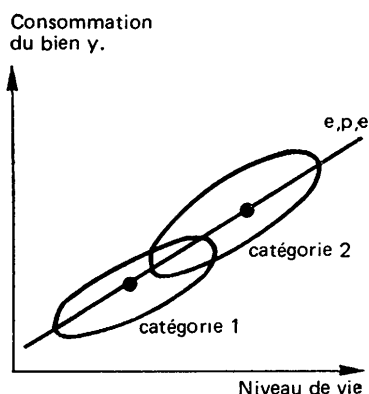
Côté taille de la famille, on utilise les « unités de consommation » qui tiennent compte du nombre, mais aussi de l'âge des personnes du ménage.

Au total, le niveau de vie d'un ménage sera donc mesuré par le rapport de sa dépense totale à son nombre d'unités de consommation. De la même façon ce n'est pas la consommation brute de chaque produit qui sera rapprochée du niveau de vie, mais cette consommation par unités de consommation. Les élasticités calculées seront finalement des élasticité du niveau de vie.

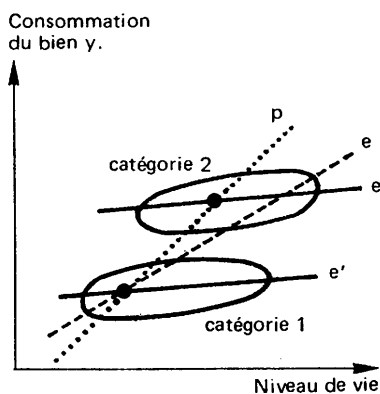
### L'analyse de covariance.

Cette méthode d'analyse statistique a pour but d'étudier l'hétérogénéité des comportements entre groupes de ménages quant à l'influence du niveau de vie [3].

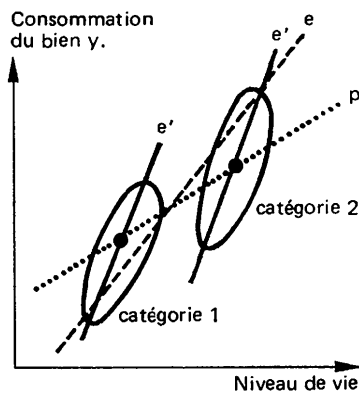
Prenons le cas de deux sous-populations dont la variation de consommation d'un bien en fonction du niveau de vie est représentée par le nuage de points correspondant à chaque ménage. Plusieurs cas peuvent se présenter (graphique). On notera l'élasticité mesurée sur l'ensemble de la population. Elle se décompose en deux directions : la pente  $p$  de la droite joignant les centres de gravité de chaque catégorie, et l'élasticité  $e'$  intracatégoriques, supposée identique pour toutes les catégories. Cette dernière hypothèse laisse entières les conclusions dans le cas où les consommations dépendent essentiellement du mode de vie (cas 2 du graphique). Par contre, dans le cas où c'est le niveau de vie qui a une forte influence (cas 3) cette hypothèse rend difficile l'examen du rattrapage de consommation par la catégorie dont le niveau de vie moyen est plus faible. Des  $e'$  différents seraient mieux adaptés : en général ils se rapprochent de plus en plus de  $p$  quand on va vers les catégories à niveau de vie plus élevé.



Cas 1



Cas 2



Cas 3

Dans le premier cas figuré, le comportement des deux catégories de populations est continu et les trois pentes  $e$ ,  $e'$  et  $p$  sont confondues. Dans les deux autres cas les comportements diffèrent. Le niveau de vie a peu d'influence à l'intérieur de chaque catégorie du cas 2 et c'est plutôt l'appartenance à sa catégorie qui définit le niveau de consommation d'un ménage. Dans le cas 3, le niveau de vie a une influence plus forte à l'intérieur de chaque catégorie qu'il n'apparaît en raisonnant sur l'ensemble de la population. Dans tous les cas,  $e$  est compris entre  $e'$  et  $p$ .

Les modèles utilisés pour tester ces hétérogénéités de comportement s'écrivent :

Si  $i$  indique les catégories de ménages ( $i = 1, \dots, l$ ), et si  $k$  indique les ménages dans chaque catégorie ( $k = 1, \dots, N_i$ ) :

$$\log Y_{ik} = e \log x_{ik} + b + \epsilon_{ik} \text{ (} e \text{ et } b \text{ constants).}$$

$$\log Y_{ik} = e' \log x_{ik} + b_i + \epsilon_{ik} \text{ (} b_i \text{ variable).}$$

$$\log Y_{ik} = a_i \log x_{ik} + b_i + \epsilon_{ik} \text{ (hypothèse d'hétérogénéité maximale non représentée).}$$

$$\log \bar{Y}_i = p \log \bar{x}_i + b + \epsilon_i \text{ (estimation de la pente des moyennes, } \bar{Y}_i \text{ et } \bar{x}_i \text{ étant les moyennes de } y_{ik} \text{ et } x_{ik}\text{).}$$

TABLEAU 2

*Structure du budget selon quelques types de ménages en 1979*

	Femme seule de moins de 35 ans	Homme seul de moins de 35 ans	Couple de moins de 35 ans sans enfant	Femme seule de 35 à 55 ans	Homme seul de 35 à 55 ans	Femme seule de plus de 65 ans	Homme seul de plus de 65 ans	Couple de plus de 65 ans sans enfant	Moyenne tous ménages
Nombre de ménages (en milliers).....	310	282	819	332	277	1 774	483	1 908	18 865
Revenu annuel moyen (en F).....	38 000	42 000	72 000	51 000	53 000	24 000	29 000	52 000	65 000
Dépense totale moyenne (en F).....	42 000	47 000	75 000	54 000	47 000	24 000	27 000	47 000	68 000
Coefficients budgétaires :									
Alimentation à domicile..	12,4	13,0	16,0	15,0	13,8	27,8	24,9	29,7	22,5
Cantine-restaurant.....	4,9	10,3	4,3	2,9	8,2	1,0	6,1	1,2	2,9
Habitation.....	17,9	15,9	15,9	15,7	16,9	25,5	18,8	17,1	17,4
Équipement du logement..	7,4	6,5	12,5	14,4	6,8	10,6	7,5	9,0	9,1
Automobile.....	11,0	16,2	18,5	9,2	12,2	1,5	8,4	8,0	13,4
Transports en commun...	2,2	2,9	1,0	1,9	2,1	0,7	0,1	0,9	0,9
Habillement.....	15,4	9,0	10,8	14,7	7,9	10,6	5,7	9,1	10,2
Santé.....	(6,2) <sup>1</sup>	(1,2)	3,2	(4,9)	(2,6)	8,9	(7,4)	8,5	4,8
Culture, loisirs.....	10,6	13,4	8,3	5,5	9,3	4,5	7,4	4,8	7,9
Vacances.....	4,8	4,1	2,7	3,6	3,5	1,9	2,3	2,9	2,7
Divers.....	7,2	7,5	6,9	12,2	16,8	6,9	11,5	8,9	8,1
Taux de locataires (en %)...	85	77	78	48	46	40	31	26	40
Taux d'accédants à la propriété (en %).....	5	5	12	17	24	2	1	6	23
Taux de possession d'une automobile (en %).....	43	61	85	47	53	7	27	51	68

1. Chiffre non significatif.

Ceux-ci prennent d'ailleurs plus souvent leurs repas au restaurant. Cette dépense atteint 30 % de leur budget alimentaire contre 20 % pour les jeunes femmes célibataires alors qu'elle en représente 8 % en moyenne pour l'ensemble des ménages.

Le loyer, avec 11,6 % du budget, constitue la part essentielle du poste « habitation » de ces jeunes célibataires dont plus de 80 % sont locataires et à peine 5 % accédants à la propriété. L'équipement du logement ne représente que 6,9 % de leur budget contre 9,1 % pour l'ensemble des ménages et achats de mobilier, d'électroménager, dépenses pour les animaux et rémunération de services domestiques se trouvent réduits. Les dépenses de santé, très dépendantes de l'âge, et les frais d'assurance vie dont l'importance dépend aussi de l'existence d'une cellule familiale occupent une faible place dans leur budget.

Du côté des postes dont la part est particulièrement forte, notons l'habillement pour les jeunes femmes, l'automobile pour les jeunes hommes et le poste culture-loisirs pour les unes comme les autres. Les jeunes femmes consacrent à l'habillement, l'hygiène et la beauté cinq points de plus que la moyenne des ménages et six points de plus que leurs homologues masculins. La situation s'inverse pour l'automobile — parure masculine? — qui représente 16 % du budget des jeunes hommes célibataires contre 11 % chez les jeunes femmes. Cette différence reflète en grande partie leurs taux d'équipement respectifs (tableau 2).

Des dépenses de sorties quatre fois plus importantes en valeur relative que pour l'ensemble des ménages, une part du budget deux fois plus forte pour les vacances, les achats de disques, livres, films, situent le poste culture-loisirs à une place beaucoup plus importante dans le budget des

jeunes célibataires que dans celui de l'ensemble des ménages. Les dépenses d'articles de sport et de plein air, les jeux (loteries, PMU...), et les consommations au café sont cependant deux fois plus importantes dans le budget des jeunes hommes que dans celui des jeunes femmes.

Si la comparaison du budget des jeunes célibataires à la moyenne de l'ensemble des ménages a permis d'en décrire les particularités, sa mise en rapport avec le budget des catégories immédiatement voisines, à savoir les jeunes couples sans enfant dont le chef de ménage a moins de 35 ans d'une part, et les personnes de 35 ans à 55 ans vivant seules d'autre part, permet de mieux spécifier les effets de l'âge et du cycle de vie.

## Les jeunes couples s'installent

Le fait que plus des trois quarts des femmes des jeunes couples dont le chef a moins de 35 ans soient actives assure à ces ménages un niveau de vie (42 000 F par an de revenu par unités de consommation) supérieur à la moyenne et comparable à celui des jeunes célibataires. Sans être aussi fortement parisiens que ceux-ci, les jeunes couples résident plutôt dans les grandes agglomérations.

Par rapport au budget des jeunes célibataires, celui des jeunes couples marque un premier investissement dans l'univers domestique (tableau 2). L'équipement du logement et l'automobile prennent de l'importance : 12,5 % pour l'équipement du logement contre 7 % chez les jeunes célibataires et 9 % pour l'ensemble des ménages; 18,5 % pour l'automobile contre 13,5 % pour les jeunes célibataires et la moyenne des ménages. Le poste « culture-loisirs-vacances » reprend avec 11 % du budget sa place moyenne, la part de chaque rubrique diminuant. Les achats d'audio-visuel, de livres, disques et les sorties restent néanmoins supérieurs à la moyenne des ménages. Mais par rapport aux jeunes célibataires, les acquisitions de téléviseurs dont le taux de possession passe de 54 % à 78 %, s'accompagnent d'une réduction des sorties. La proportion de ménages accédant à la propriété augmente, tout en restant inférieure à la moyenne. La cuisine familiale se substitue aux repas pris au restaurant, la part du budget consacrée aux achats de mobilier et d'électroménager triple. Souvent la famille s'agrandit déjà par la présence d'animaux domestiques et les cotisations d'assurance vie touchent plus de 36 % de ces jeunes couples.

De 35 à 55 ans la différence entre le mode de vie des femmes et des hommes seuls s'affirme, comparé à celui des jeunes célibataires : plus domestique pour les unes avec une amplification sensible de l'équipement du logement, plus extérieur pour les autres avec un poste automobile élevé. Mais, prises ensemble, les personnes seules de cette classe d'âge vivent d'une façon intermédiaire à celle des jeunes couples et des jeunes célibataires, moins tournés vers l'extérieur que ces derniers<sup>7</sup>. Leurs dépenses en culture-loisirs-vacances, tout en gardant une part supérieure à la moyenne avec 12 % de leur budget, perd 4,5 points alors que l'équipement du logement gagne 3,5 points.

Mais, contrairement aux jeunes couples, en pleine phase d'acquisition de leurs premiers biens durables, leur budget

ne fait pas la part aussi belle aux achats de gros équipement électroménager ou à l'automobile. Ce dernier poste n'absorbe que 10,7 % de leurs dépenses, chiffre à comparer aux 18,5 % des jeunes couples et même aux 13,4 % de l'ensemble des ménages.

Leurs ressources leur assurent un niveau de vie supérieur à la moyenne, mais de nombreuses charges pèsent sur eux. L'impôt sur le revenu représente plus de 10 % du budget. Les dépenses particulières (aides, pensions alimentaires, etc.), sont deux fois plus importantes en part relative que pour la moyenne des ménages. Les remboursements de prêts pour l'accession à la propriété sont particulièrement élevés dans le cas des hommes (6 % du budget). Si ces inflexions du budget peuvent être interprétées comme un effet d'âge, encore ne faut-il pas oublier que bon nombre de ces personnes seules ont connu une vie de famille, puisque parmi celles-ci, 18 % des femmes et 25 % des hommes sont séparés, divorcés ou veufs<sup>8</sup>. L'évolution des dépenses qui se manifeste avec l'âge illustre bien qu'un budget ne reflète pas la simple organisation de la vie courante, compte tenu des conditions présentes, mais qu'il porte la trace de choix ou d'événements passés (accession à la propriété, divorce...).

## Les personnes âgées vivant seules : des budgets minima

A l'autre extrémité du cycle de vie, se trouvent les personnes seules de plus de 65 ans. Les femmes, dont l'espérance de vie est plus grande que celle des hommes, composent près de 80 % de cette population (non compris les pensionnaires des maisons de retraite et des hospices). Elles sont légèrement plus urbaines que la moyenne des ménages, contrairement aux hommes seuls de plus de 65 ans qui sont nettement plus ruraux (41 % d'entre eux résident à la campagne contre 26 % des femmes). Étant pour la quasi-totalité inactives, les personnes de plus de 65 ans qui vivent seules doivent se contenter de faibles ressources : 24 000 F en moyenne par an pour les femmes et 29 000 F pour les hommes. Cette forte contrainte budgétaire réduit bien souvent les dépenses au strict nécessaire.

Pour les femmes, largement représentatives de la population des isolés de plus de 65 ans, le budget présente, par rapport au budget moyen, une déformation qui dénote la prégnance de la nécessité. Le poids des dépenses de santé y est presque doublé, celui des dépenses consacrées à l'habitation augmenté de moitié, celui de l'alimentation à domicile augmenté du quart. A eux trois, ces postes avoisinent les deux tiers des dépenses totales contre 45 % dans le budget moyen. Parmi les frais d'habitation, le loyer représente une part importante, 40 % des femmes âgées étant locataires.

---

7. Pour une réflexion sur la sociabilité selon le cycle de vie, voir M. Forsé : « La sociabilité », Économie et statistique, n° 132, avril 1981.

8. Un certain nombre de femmes veuves, séparées, ou divorcées vivent avec leurs enfants et n'entrent pas dans cette catégorie.

Mais pèsent également les gros travaux d'entretien et d'amélioration de logements souvent vétustes et inconfortables : moins des deux tiers de ces logements ont l'eau chaude (contre 90 % pour l'ensemble des ménages), 30 % sont chauffés par une cuisinière ou un poêle à charbon ou à bois (contre 16 %).

A l'opposé, la part des dépenses de vacances est réduite d'un tiers, celle des dépenses de culture et de loisirs de près de la moitié, celle du restaurant des deux tiers. Différences d'âge, de génération, de sexe se cumulent pour faire d'elles des exclues de l'automobile : à peine 7 % d'entre elles en possèdent une. Par contre, 81 % de ces femmes âgées ont la télévision et 25 % l'ont en couleur. Ce poste, joint aux achats de revues et journaux, occupe la moitié des dépenses de culture-loisirs-vacances.

Le budget des hommes seuls de plus de 65 ans dont les ressources sont en moyenne plus élevées que celles des femmes, présente, par rapport à celles-ci, des inflexions déjà rencontrées chez les jeunes célibataires : davantage de frais de restaurant (5 points de plus), une part plus faible pour le loyer due à une proportion moindre de locataires, un taux d'équipement et un poste « automobile » plus étoffés, des frais d'habillement presque deux fois moindres, des dépenses de consultations médicales un peu plus réduites, une part plus importante des loisirs hors domicile et moins de dépenses courantes d'équipement du logement.

Le budget des couples sans enfant dont le chef a plus de 65 ans se présente comme la somme en valeur absolue, et la moyenne en coefficients budgétaires, des budgets d'un homme seul de plus de 65 ans et d'une femme seule de plus de 65 ans. Leur revenu moyen, 52 000 F par an, est d'ailleurs égal à la somme des revenus moyens d'un homme et d'une femme seuls (il s'agit cependant de personnes un peu moins âgées que les personnes seules). Les postes « automobile » et « habitation » font pourtant exception à la règle précédente. Avec un taux de possession dépassant les 50 %, le budget automobile des couples âgés est de l'ordre de grandeur de celui d'un homme de plus de 65 ans vivant seul. D'autre part, comme un quart de ces couples seulement est locataire, le poste « habitation » est particulièrement réduit.

Mais la retraite n'est pas la même pour tous et la mise en rapport des budgets des couples dont le chef était auparavant, dans un cas ouvrier et dans l'autre cadre supérieur ou membre d'une profession libérale, donne une première idée des écarts de conditions de vie. Les couples dont le mari était cadre supérieur ou membre d'une profession libérale ont plus du double de ressources que ceux dont le chef était ouvrier, soit respectivement 89 000 F et 39 000 F de revenu moyen annuel. Les premiers ne sont locataires que dans 14 % des cas mais sont 81 % à posséder une automobile et 6 % à être multiéquipés, contre 37 % de locataires, 32 % de propriétaires d'une automobile et 1 % de multiéquipés pour les seconds. La dépense alimentaire des couples de cadres supérieurs retraités n'est en valeur absolue supérieure que d'un tiers à celle des couples d'anciens ouvriers chez qui elle représente 37 % du budget. Par contre, les sommes consacrées à l'achat d'automobiles sont sept fois plus fortes, les dépenses de vacances ou d'entretien de la

résidence secondaire sont huit fois plus importantes, les achats de livres, disques, films six fois plus élevés et les impôts sur le revenu dix fois plus lourds.

---

## Vivre à Paris ou en province

---

La population vivant en province hors zone rurale est assez semblable à la population nationale, avec certes un peu plus d'ouvriers, d'artisans et petits commerçants dans les petites villes et plus de cadres moyens et supérieurs dans les grandes métropoles. Ce n'est pas le cas de la population qui réside en zone rurale. Près du tiers de celle-ci est composée de ménages d'agriculteurs, salariés agricoles ou anciens agriculteurs, 33 % des chefs de ménages y ont plus de 65 ans (contre 26,5 % pour la France entière), les familles y sont plus nombreuses et le niveau de vie plus faible : 41 000 F de revenu annuel moyen pour les ménages agricoles, 59 000 F pour les autres ménages contre 65 000 F pour l'ensemble du pays.

### Les particularités de la vie en zone rurale

L'autoconsommation alimentaire, c'est-à-dire la consommation de la production domestique des basses-cours et jardins familiaux, constitue le premier trait original du budget des ruraux. Évaluée à 30 % de l'alimentation des ménages agricoles et à 11 % de celle des ruraux non agricoles, l'autoconsommation représente une ressource non négligeable qui peut se transformer en aide précieuse en cas de difficultés financières (chômage, retraite...) [8].

Même si l'on isole la population agricole qui compte près de 57 % de propriétaires et 12 % d'accédants, les ménages qui vivent en milieu rural sont assez rarement locataires de leur habitation (19 % contre 40 % pour l'ensemble du pays) et les accédants à la propriété représentent près du tiers des ménages non agricoles (contre 23 % pour la France entière). La quasi totalité de l'habitat rural étant composée de maisons individuelles, les dépenses d'énergie représentent 5 % du budget des ruraux soit près de 3 400 F par an. En effet, les dépenses d'énergie en maison individuelle sont en moyenne plus élevées de 70 % qu'en habitat collectif.

Pour assurer les déplacements quotidiens en campagne, l'automobile est reine et malgré un niveau de ressources moindre, les ruraux sont les ménages qui sont le plus équipés en automobile (le taux de possession est de 70 %, celui de multipossession de 21 %) et le poste « automobile » représente 15,4 % de leur budget (tableau 3).

Les frais d'habillement, soins personnels et les dépenses de culture, loisirs sont près de deux points au-dessous de la moyenne nationale. En contrepartie, les dépenses de bricolage, gros travaux d'entretien du logement et achats

TABLEAU 3

## Structure du budget selon la catégorie de commune de résidence en 1979

	Commune rurale	Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	Unité urbaine de 20 000 habitants à 100 000 habitants	Unité urbaine de plus de 100 000 habitants	Banlieue parisienne	Paris	Total
Nombre de ménages (en milliers).....	4 848	2 836	2 498	5 422	2 207	1 054	18 865
Revenu annuel moyen (en francs).....	54 000	61 000	63 000	66 000	90 000	73 000	65 000
Dépense totale moyenne (en francs).....	60 000	66 000	67 000	67 000	87 000	79 000	68 000
Nombre moyen d'unités de consommation par ménage.....	2,23	2,18	2,17	2,10	2,13	1,68	2,14
Coefficients budgétaires (en %) :							
Alimentation à domicile.....	25,9	23,6	23,3	22,1	19,0	16,2	22,5
dont : autoconsommation.....	4,2	1,7	1,1	0,6	0,2	0,1	1,6
Cantine, restaurant.....	2,4	2,4	2,2	2,7	4,3	5,1	2,9
Habitation.....	18,2	17,4	17,4	17,2	16,8	16,4	17,4
Équipement du logement.....	8,9	9,4	9,6	9,2	8,6	9,3	9,1
Automobile.....	15,4	14,0	13,4	13,2	12,9	7,8	13,4
Transports en commun.....	0,5	0,5	0,6	0,8	1,4	2,7	0,9
Habillement.....	8,7	10,3	10,4	10,8	10,5	12,3	10,2
Santé.....	5,0	5,2	4,6	4,7	4,9	4,1	4,8
Culture, loisirs.....	6,7	7,6	8,2	8,5	8,0	8,7	7,9
Vacances.....	1,5	2,2	2,4	2,8	3,9	5,7	2,7
Divers.....	6,7	7,5	8,0	8,1	9,6	11,9	8,1
Taux de locataires (en %).....	18	37	49	49	50	67	40
Taux d'accédants à la propriété (en %).....	26	24	22	22	24	8	23
Taux de possession d'une automobile (en %).	70	70	70	67	70	52	68

d'appareils électroménagers (congélateurs en particulier) ont une part relative plus élevée. D'autre part, l'éloignement géographique, qui impose souvent une vie de pensionnaire aux enfants scolarisés, est responsable d'un alourdissement des frais de scolarité dans le budget des familles rurales.

### Déplacements quotidiens et logement pèsent lourd en région parisienne

En région parisienne, à l'opposé des zones rurales, les ménages dont le chef a moins de 35 ans sont surreprésentés. Ils forment le tiers des ménages parisiens, ou de banlieue, contre le quart des ménages de l'ensemble du pays. De plus, Paris accueille plutôt les célibataires et les couples sans enfants, beaucoup de couples avec enfants choisissant ou étant contraints par le coût du logement d'habiter en ban-

lieue. Le niveau de vie est plus élevé en région parisienne, les revenus y sont supérieurs et les ménages de plus petite taille, les femmes y sont plus fréquemment actives et on y observe une certaine concentration des classes aisées. Les pourcentages de ménages dont le chef est cadre supérieur ou membre d'une profession libérale et cadre moyen sont respectivement de 16,5 % et 15,5 % à Paris, 12,7 % et 17,8 % en banlieue contre 7,3 % et 10,8 % pour l'ensemble de la France. Les influences, voire dans certains cas les contraintes, qu'une résidence en région parisienne exerce sur le budget peuvent se regrouper autour de plusieurs thèmes.

Le premier concerne toutes les dépenses se rapportant au travail. L'éloignement du domicile au lieu de travail impose aux salariés de longs temps de transport et l'utilisation massive des transports en commun. Le trajet quotidien aller et retour entre domicile et lieu de travail dure en moyenne une heure et cinq minutes en région parisienne contre quarante minutes pour le reste de la France.

La dépense moyenne de transports en commun locaux est de plus de 1 600 F par an par ménage utilisant ce type de transport (78 % à Paris et 57 % en banlieue) et d'un peu moins de 1 200 F par individu utilisateur. Pour les villes de plus de 100 000 habitants, ces nombres sont inférieurs de moitié et la proportion de ménages ayant déclaré utiliser les transports en commun n'y est que de 44 %. En contrepartie, les frais d'utilisation de l'automobile sont plus réduits en région parisienne et plus particulièrement à Paris où même la part du budget affecté aux achats d'automobile n'est que de 3 % contre 5 % pour l'ensemble des ménages, alors que les ménages y sont plus aisés.

En partie pour ces raisons d'éloignement du domicile au lieu de travail, la journée continue est plus courante en région parisienne, ce qui implique que les salariés se restaurent sur place. Cela, ajouté à la forte activité féminine, fait que les ménages habitant la banlieue parisienne dépensent près de 3 800 F par an pour la cantine et le restaurant soit deux fois plus que les ménages habitant les grandes villes de province. Enfin, conséquence logique du taux élevé de femmes salariées et de la proportion importante de jeunes couples avec enfant résidant en banlieue parisienne, l'existence d'un poste « frais de garde d'enfant » d'un montant moyen de 6 000 F par an est le lot de plus de 9 % de ces ménages contre 5 % pour la France entière.

Le logement est le deuxième domaine où le fait d'habiter en région parisienne pèse lourdement sur le budget des ménages. Ainsi, malgré un niveau de vie supérieur à la moyenne, à peine 8 % des ménages sont accédants à la propriété à Paris et ce, pour des remboursements mensuels moyens de 1 230 F. Malheureusement si l'accession présente un coût hors d'atteinte pour les familles nombreuses, le montant des loyers est aussi relativement élevé et les 67 % de locataires parisiens supportent une charge mensuelle de près de 880 F pour des logements qui ont en moyenne une pièce de moins que les 3,5 pièces correspondant à la moyenne des logements français. Ces quelques chiffres expliquent l'émigration périphérique des familles de niveau de vie moyen ou modeste.

Les conditions financières de logement sont en effet un peu meilleures en banlieue où loyer et charges des 50 % de locataires s'élèvent à 740 F par mois et où 24 % des ménages accèdent à la propriété. Comme la quasi totalité des ménages parisiens habitent dans un immeuble collectif, ce qui est aussi le cas de près de 70 % de familles de la banlieue (contre 40 % pour l'ensemble de la France), les dépenses d'énergie y ont une place plus réduite (tableau 3).

Enfin, deux éléments singularisent le mode de vie des seuls parisiens. Les dépenses d'habillement et d'hygiène-beauté se situent deux points au-dessus de la moyenne nationale et celles de culture-loisirs-vacances près de quatre points au-dessus. L'offre parisienne tout autant que la disponibilité d'un public composé pour partie de jeunes célibataires explique vraisemblablement le poids des dépenses vestimentaires et de celles des livres, disques, sorties et frais de scolarité (dont les fournitures scolaires). Ces raisons, et le besoin particulier d'évasion de la population des grandes métropoles, expliquent l'importance des frais liés aux vacances et à la résidence secondaire.

---

## La consommation des familles dont le chef est actif

---

L'alimentation pèse deux fois moins lourd dans le budget d'un ménage dont le chef exerce une profession libérale que dans celui d'un manoeuvre ou d'un salarié agricole. Inversement, la part consacrée aux vacances est près de cinq fois plus importante. Par contre, les dépenses d'habillement représentent 10 % de l'ensemble des dépenses dans presque tous les budgets. Ces quelques exemples permettent de se rendre compte de l'importance des variations du budget selon la catégorie sociale.

En fait, les déformations des structures budgétaires que l'on peut observer selon le milieu social combinent de fortes influences dues aux écarts de revenus et des particularités plus spécifiques du mode de vie propre à chaque catégorie. Le caractère complexe de ces particularités qui sont tout autant des oppositions d'âge, d'urbanisation, de niveau culturel et de conditions économiques justifie l'emploi d'outils d'étude plus fouillés comme l'analyse des correspondances.

Pour ne pas affaiblir l'analyse d'ensemble par les effets dus à la présence des personnes seules dont les budgets, on l'a vu, sont particulièrement typés, on a limité le champ de l'étude aux familles comprenant un couple avec ou sans enfant dont le chef de ménage est actif<sup>9</sup> (encadré ci-contre).

### Le niveau de ressources, premier facteur de différenciation

Les ressources des familles peuvent être appréhendées par deux indicateurs : le montant déclaré à l'enquête ou la valeur de l'ensemble des dépenses. Le montant moyen des dépenses qui était de 87 550 F par an en 1979, soit près de 7 300 F par mois pour une famille, est légèrement supérieur aux ressources déclarées, à savoir 82 700 F par an, soit 6 900 F mensuels. Cet écart négatif, d'autant plus important qu'une partie de l'épargne des ménages n'a pas été comptée

---

9. Ces éliminations facilitent l'analyse mais elles ne doivent pas faire oublier que la part des actifs vivant seuls est aussi une caractéristique de certaines catégories sociales.

## LA NOMENCLATURE DE PRODUITS

Le choix d'une nomenclature, c'est-à-dire son degré de détail et ses regroupements, conditionne fortement la nature des résultats de l'étude. Pour cette présentation des résultats de l'enquête sur les budgets familiaux on a opté pour une nomenclature, dite « fonctionnelle », à 45 postes.

Une nomenclature fonctionnelle est définie par les relations de substituable et de complémentarité entre ses postes. Prenons l'exemple du poste « Transports ». Il y a substitution possible entre l'automobile et les transports en commun et il y a complémentarité entre les postes achat de véhicules, frais d'utilisation et assurance. D'autres nomenclatures sont bien évidemment utilisables<sup>1</sup> notamment certaines qui sont fondées sur le caractère contractuel de certaines dépenses et sur leur degré de compressibilité en période difficile. Malgré l'intérêt que présente ce type d'étude, une première présentation classique dans une nomenclature fonctionnelle à nombre réduit de postes, proches du sens commun, a été préférée.

Le choix d'un nombre limité de postes tient à plusieurs raisons. Obtenus dans une nomenclature de collecte comportant plus de 350 postes, les résultats concernant chaque poste ne sont pas toujours significatifs; il était donc nécessaire d'en regrouper certains. Une limite supérieure de 50 postes a été choisie pour garder une dimension humaine à la lecture des résultats sans faire appel à des techniques statistiques sophistiquées qui font parfois perdre de vue le poids relatif des choses et les ordres de grandeur en cause.

En contrepartie, de nombreuses substitutions internes à un poste de nomenclature, n'ont pu être étudiées, au détriment d'une description fine des modes de vie de certaines catégories de ménages. C'est malheureusement le cas des types de sorties, des différents articles d'habillement ou des qualités de viande consommées.

De plus, une nomenclature fonctionnelle conduit à de faibles variations entre structures de budget de différents types de ménage, ne serait-ce que parce que chaque ménage ne peut s'abstenir de consommations correspondant aux différents besoins, sous-jacents aux différentes fonctions.

### Son influence sur l'analyse des données

Une mesure de la faiblesse de ces variations peut être donnée par le biais de la « quantité d'information » contenue dans le tableau des coefficients budgétaires des différentes catégories socioprofessionnelles. Celle-ci mesure le degré d'indépendance entre les critères, soit ici les catégories sociales et les postes de budget. Si chaque catégorie sociale a la même structure de consommation, le tableau croisé est le produit de ses marges et la quantité d'information qu'il contient est nulle. Le maximum théorique que peut prendre cette quantité d'information dépend de la taille du tableau (c'est la plus petite dimension de celui-ci moins un, soit 27 dans notre cas avec 28 catégories sociales et 45 postes de consommation). Or la valeur de l'information totale du tableau, égale à la somme normée des écarts de chaque case au produit des marges, n'est que de 0,15!

Cette quantité d'information peut se décomposer selon les catégories sociales et selon les postes de dépenses. Les catégories sociales qui apportent le plus d'information au tableau des coefficients budgétaires et qui ont donc les structures de budget les plus caractéristiques sont d'abord les industriels et gros commerçants, puis les anciens agriculteurs, les professions libérales et les autres catégories d'inactifs.

Du côté des dépenses, le poste « impôts sur le revenu » représente 20 % de l'information du tableau et l'alimentation à domicile 10 %. C'est à cause de leur poids prépondérant, qui finalement peut cacher les autres phénomènes, que ces deux postes de dépenses ainsi que les catégories d'inactifs ont été éliminés de l'analyse dans le deuxième stade de la recherche.

1. Ce peut être le cas des nomenclatures par secteur de production qui opposent en particulier biens et services, des nomenclatures par durabilité, ou par modernité des produits ou d'autres enfin, constituées de façon plus empirique, comme la nomenclature utilisée dans [5].

tient à de nombreux facteurs, en particulier au fait que les ressources déclarées à l'enquête ont pu être sous-estimées<sup>10</sup>. C'est surtout le cas pour les professions indépendantes dont les comptes du ménage sont parfois difficiles à séparer des comptes de l'entreprise individuelle. C'est aussi le cas pour les professions dont les revenus sont pour partie constitués de pourboires ou commissions (personnels de service). Ce sera donc plutôt le niveau total des dépenses qui permettra de classer les familles en trois grands groupes.

Le premier, aux ressources faibles avec environ 6 300 F de dépenses mensuelles en 1979, se compose des familles dont le chef est ouvrier spécialisé ou qualifié, employé de bureau, personnel de service, militaire (officier exclu) ou policier ainsi que des ménages d'agriculteurs.

Le groupe central comprend les cadres moyens salariés (instituteurs, techniciens, cadres administratifs moyens), les contremaîtres, les employés de commerce (dont la femme est active dans 70 % des cas) ainsi que les petits indépendants non agricoles (artisans et petits commerçants). Le montant moyen de leurs dépenses mensuelles est de l'ordre de 8 000 F.

Les catégories sociales aux ressources élevées sont, avec une dépense moyenne de près de 11 000 F par mois en

1979, les familles dont le chef est cadre supérieur, ingénieur, professeur, industriel ou gros commerçant.

Deux petits groupes flanquent cette répartition de part et d'autre. Les familles dont le chef est manoeuvre ou salarié agricole sont, avec un niveau de dépenses moyen de 5 000 F par mois, les plus défavorisées. A l'autre extrême, les familles dont le chef exerce une profession libérale (médecin, architecte, notaire...), avec plus de 14 300 F de dépenses par mois sont les mieux nantis.

Entre ces deux derniers groupes, les ressources vont du simple au triple en moyenne, alors qu'elles vont plutôt

10. Outre une sous-estimation des revenus, on observe aussi, semble-t-il, une sous-estimation des dépenses dans l'enquête. Une comparaison avec la comptabilité nationale montre que l'enquête saisit en moyenne 91 % des dépenses réellement effectuées par les ménages. De plus, le bilan comptable devrait aussi tenir compte de l'autoconsommation (qui n'est pas une dépense monétaire), de la revente des véhicules d'occasion et des remboursements de Sécurité sociale (ces trois postes représentant 6 % du budget), mais encore de ce que certains gros équipements ainsi que les ressources de certains ménages sont saisis sur l'année précédente donc à des valeurs légèrement dépréciées.



TABLEAU 4

*Structure du budget selon le niveau de ressources des couples \* dont le chef est actif en 1979*

	Profession libérale	Ressources élevées <sup>1</sup>	Ressources moyennes <sup>2</sup>	Ressources faibles <sup>3</sup>	Salarié agricole et manoeuvre	Total
Nombre de ménages (en milliers).....	137	1 057	2 971	4 958	364	9 487
Revenu annuel moyen (en francs).....	178 000	139 000	90 000	67 000	55 000	83 000
Dépense totale moyenne (en francs).....	172 000	134 000	95 000	73 000	61 000	88 000
Nombre moyen d'unités de consommation par ménage.....	2,80	2,59	2,52	2,65	2,75	2,61
Coefficients budgétaires (en %) :						
Alimentation à domicile.....	14,1	15,2	19,6	24,7	29,1	21,2
Cantine-restaurant.....	3,2	3,5	3,5	2,6	2,4	3,1
Habitation.....	19,3	17,0	17,4	17,5	16,8	17,4
Équipement du logement.....	9,3	9,6	8,5	9,0	9,7	9,0
Automobile.....	13,0	13,2	15,9	15,5	14,5	15,1
Transports en commun.....	1,0	1,2	0,7	0,6	0,6	0,7
Habillement.....	9,6	10,7	10,3	10,0	8,7	10,2
Santé.....	2,1	3,6	4,0	4,8	5,0	4,3
Culture-loisirs.....	7,8	8,3	8,4	8,2	7,9	8,3
Vacances.....	5,2	4,6	2,9	1,8	1,0	2,7
Dépenses particulières, assurance-vie..	3,5	3,1	2,6	2,4	2,6	2,6
Impôts sur le revenu.....	11,8	10,0	6,2	2,9	1,8	5,5
Taux de locataires (en %).....	35	33	39	45	56	42
Taux d'accédants à la propriété (en %)...	42	45	39	32	23	35
Taux de possession d'au moins une voiture (en %).....	97	97	95	87	68	90
Taux de possession de plus d'une voiture.	56	48	33	20	14	28
Pourcentage d'épouses actives.....	41	49	58	55	37	54

1. La catégorie des ressources élevées comprend les ménages dont le chef est industriel, gros commerçant, professeur, ingénieur ou cadre administratif supérieur.  
2. Cette catégorie comprend les ménages d'artisan, de petit commerçant, de cadre moyen, d'employé de commerce, de contremaître.  
3. Cette catégorie comprend les ménages d'agriculteur, d'employé de bureau, d'ouvrier qualifié ou spécialisé, de personnel de service, de l'armée et de la police.

\* Le champ de ce tableau est constitué des couples avec ou sans enfants dont le chef est actif.

du simple au double entre ceux dont les ressources sont faibles et ceux dont elles sont élevées (tableau 4).

A ces écarts correspondent des déformations importantes de la structure des budgets. Là où les ressources sont faibles, les dépenses peu élastiques (c'est-à-dire celles dont le montant varie peu avec le revenu) envahissent le budget et ont un fort coefficient. Inversement, les dépenses qui se développent avec le revenu prennent une part importante dans le budget des catégories aisées.

C'est ce que fait apparaître l'analyse des correspondances effectuée sur le tableau des coefficients budgétaires de la consommation non alimentaire des familles d'actifs<sup>11</sup>. Elle

11. L'analyse des correspondances a été effectuée sur le tableau des coefficients budgétaires (42 postes de dépenses) de 20 catégories socioprofessionnelles. N'ont pas été retenus, outre les inactifs, les familles dont le chef exerçait une profession dans les services médicaux et sociaux dont les effectifs étaient trop faibles. Du côté des dépenses, ne rentrent pas dans l'analyse, l'alimentation à domicile et les impôts sur le revenu dont le poids et la grande variation en fonction du revenu écrasaient l'analyse et, par voie de conséquence, l'étude des autres postes budgétaires. Un point aberrant, les transports à longue distance, a aussi été écarté. Ces dépenses ont néanmoins été projetées comme variables supplémentaires.



permet de visualiser les principaux facteurs qui rendent compte des variations systématiques des dépenses des différentes catégories sociales. En particulier, sur le premier axe, qui explique 35 % de l'inertie ou de l'information contenue dans le tableau, les catégories sociales s'ordonnent suivant leurs ressources, des plus défavorisées, salariés agricoles, manœuvres, aux plus aisées, membres d'une profession libérale (graphique).

On trouve du côté des petits budgets la dépenses d'alimentation à domicile (qui figure en variable supplémentaire bien qu'elle n'ait pas contribué à l'analyse), les dépenses de cantine, de santé, le petit entretien du logement (produits d'entretien, bricolage, animaux), les frais d'utilisation de l'automobile (90 % des familles dont le chef est actif en sont équipées), les achats d'électroménager. Côté loisirs, on trouvera les consommations au café, les jeux, loteries et le tabac. Les montants que les différentes catégories sociales consacrent à ces postes ne varient que peu en fonction du revenu. Ainsi les familles dont le chef exerce une profession libérale ne consacrent que 1,3 fois ce que les familles dont le chef est manœuvre dépensent en produits alimentaires destinés à la consommation à domicile. Les frais d'utilisation de l'automobile sont également dans un rapport de 1 à 1,5 entre ces catégories extrêmes. Globalement, quand on passe du groupe de ressources faibles au groupe de ressources élevées, les dépenses correspondant à l'ensemble des postes précédents n'augmentent que de 23 %.

C'est bien évidemment tout le contraire pour les dépenses caractéristiques des budgets élevés. Les familles dont le chef exerce une profession libérale ont un budget restaurant de 390 F par mois en moyenne contre 50 F pour les familles de manœuvres ou salariés agricoles (la part des repas pris à l'extérieur est sensiblement identique pour les deux catégories). Outre le restaurant, ce sont les services domestiques, les dépenses pour la résidence secondaire, les transports à longue distance, les vacances, l'horlogerie, la bijouterie, les frais de scolarité et aussi les impôts sur le revenu (figurant également en variable supplémentaire) qui constituent la caractéristique des classes aisées. Entre la famille d'un manœuvre et celle d'un membre d'une profession libérale, les sommes consacrées à ces dépenses sont multipliées par 13,5. Elles sont encore cinq fois plus importantes chez les ménages aux ressources élevées que chez ceux dont les ressources sont faibles. Un cadre supérieur consacra 4 200 F par an aux vacances de sa famille contre 1 000 F pour un ouvrier en moyenne.

Les autres postes de dépense s'échelonnent régulièrement selon le premier axe de ressources. On passe progressivement du monde, où une fois payées les charges fixes il faut se restreindre sur l'essentiel pour boucler son budget, à un monde où le goût personnel meuble à loisir la résidence secondaire, tandis que les travaux domestiques sont réalisés par une femme de ménage. En effet, une famille sur deux dont le chef exerce une profession libérale et un couple sur quatre parmi les ménages aisés ont recours au service d'une employée de maison. De même, près d'un de ces ménages sur trois dispose d'une résidence secondaire.

## Pour une meilleure connaissance du système productif français

# LA CRISE DU SYSTEME PRODUCTIF

Le bilan détaillé d'une période récente (1973-1979) marquée par le « **premier choc pétrolier** » resitué dans le contexte des trente dernières années.

Ce présent ouvrage accorde une place importante aux **comparaisons internationales** entre 6 pays (France, Royaume-Uni, Italie, Japon, États-Unis, RFA). Il fait aussi l'analyse sur une période plus longue du **fonctionnement du système productif**.

Les points suivants sont abordés :

- l'évolution de l'offre et de la demande des biens et services, en particulier des échanges extérieurs,
- les problèmes liés à l'emploi,
- les prix,
- les structures de financement et la rentabilité.

Ainsi sont dégagés les éléments essentiels de la dynamique sectorielle qui a été à l'œuvre en France, mais sans doute également dans les pays capitalistes développés, au cours des trente dernières années. Un éclairage nouveau est jeté sur la crise qui les a frappés depuis les années 70.

« La Crise du Système Productif » : un **document d'actualité** indispensable pour tous ceux qui s'attachent à l'analyse des forces et des faiblesses du système productif français.

*Le volume format 21 × 29,7 cm, 364 pages, 60 F.*

INFORMATIONS, VENTES : P 372  
Dans les Observatoires Économiques régionaux de l'INSEE (adresses en fin de publication) et chez les libraires spécialisés.

 Institut National de la Statistique et des Études Économiques

GRAPHIQUE

Analyse des correspondances

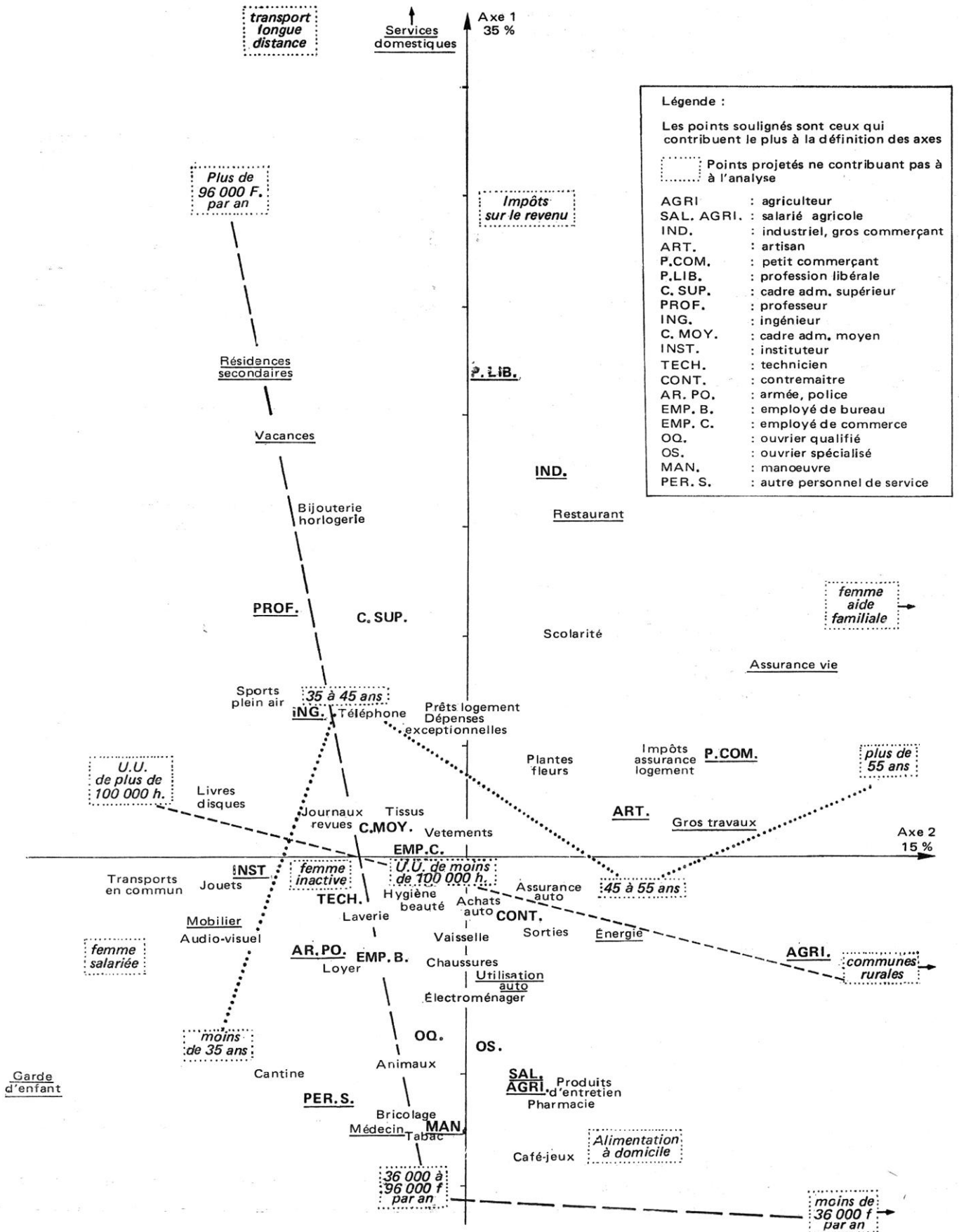


TABLEAU 5

*Analyse de covariance  
sur quelques postes  
de dépense \**

Postes de dépense	Pente de la droite des moyennes <sup>1</sup> P	Élasticité au niveau de vie <sup>1</sup> e	Élasticité intra-catégorie socioprofessionnelle <sup>1</sup> e'
Cas 3 <sup>1</sup>			
Alimentation à domicile.....	0,19	0,28	0,35
Automobile (achat, utilisation).....	0,90	1,05	1,14
Gros équipement du logement.....	1,02	1,28	1,34
Cas 2 <sup>1</sup>			
Vêtements, chaussures et nettoyage.....	1,08	1,02	0,98
Culture-loisirs-éducation (non compris consommations au café, tabac, jeux, vacances).....	1,31	1,08	0,88
Vacances.....	2,46	2,06	1,75

1. Pour la définition précise de ces termes, voir encadré p. 21.

\* Le champ de ce tableau est constitué des couples avec ou sans enfants dont le chef est actif.

## Du niveau de vie au mode de vie

On peut penser que la gradation des ressources imprime aux budgets des familles un passage progressif des dépenses essentielles aux dépenses de loisir, de la nécessité au luxe. En fait, peu de fonctions de consommation se dégagent comme typiques de ces deux aspects opposés. Les pauvres ont aussi leur luxe (consommations au café, jeux, loteries, animaux domestiques, bricolage) et celui des riches figure autant dans les consommations réputées nécessaires (habillement, mobilier) que dans des fonctions plus significatives de ce point de vue (services domestiques, bijouterie, résidence secondaire, vacances à l'étranger). La variabilité des coefficients budgétaires, à ce niveau de la nomenclature, rend imparfaitement compte des manières de vivre des différents milieux sociaux.

Une façon d'appréhender malgré tout les différences de comportement est encore d'étudier la variation du montant des dépenses liée aux accroissements de niveau de vie, mais cette fois-ci à l'intérieur de chaque classe sociale. Si une différence du niveau de vie y provoque une croissance de la dépense plus faible que ne le laisse prévoir son élasticité d'ensemble c'est que cette dépense est moins liée à la différence de niveau de vie qu'à des différences de modes de vie entre catégories sociales. C'est ce qu'éclaire l'analyse de covariance (encadré p. 21).

Par exemple, l'élasticité des dépenses de vacances est voisine de 2, c'est-à-dire qu'une augmentation du niveau de vie de 10 % se traduit par une croissance des dépenses de vacances de 20 %. En fait, en moyenne, à l'intérieur de chaque catégorie sociale, cette augmentation de niveau de vie se traduit par une croissance des dépenses de vacances de 17,5 % seulement et corrélativement on constate qu'entre deux catégories sociales dont les niveaux de vie moyens diffèrent de 10 % la dépense de vacances diffère de près de

25 %. Outre les dépenses de vacances, celles où l'influence spécifique du milieu social semble se manifester sont l'habillement (au sens strict) et les dépenses de culture-loisirs (tableau 5).

Au contraire, dans les cas où une augmentation du niveau de vie provoque dans chaque catégorie une croissance de la dépense plus forte que la croissance prévue par la valeur de l'élasticité calculée sur l'ensemble des ménages, les différences sociales de consommation tendent à s'annuler. Il en est ainsi pour l'alimentation à domicile, les frais d'acquisition et d'utilisation de l'automobile et le gros équipement électroménager de la maison. Ainsi un ménage dont le chef est ouvrier aura tendance en cas d'augmentation de ses ressources à améliorer son alimentation domestique, à s'équiper en électroménager ou à acquérir une nouvelle voiture. Il accédera ainsi à un mieux-être basé en partie sur l'idée de confort propagé antérieurement par les couches plus aisées. Par contre, il ne s'achètera que peu de vêtements supplémentaires ou de livres, disques... de sorte que des différences de mode de vie subsisteront <sup>12</sup>.

12. Que pour certains postes de dépense il y ait une différence entre élasticité générale et élasticité intra-catégorie est aussi perceptible sur l'analyse des correspondances. La position des points dépenses sur le 1<sup>er</sup> axe est en fait plus représentative de la pente de la droite joignant les points centres de gravité de chaque classe sociale que des élasticité proprement dites. Ainsi, malgré une élasticité à la dépense totale de 1,5, le point représentant les achats d'automobiles est situé du côté des abscisses négatives du premier axe (parmi des dépenses dont l'élasticité est plus proche de 1,2 comme l'hygiène-beauté) conformément à la valeur de la pente de la droite joignant les centres de gravité (soit 1,15 dans le cas de l'automobile).

## Indépendants et salariés s'opposent

C'est aussi une opposition de mode de vie qui se dégage sur le deuxième axe de l'analyse factorielle du budget des familles dont le chef est actif (graphique). Cet axe, qui rend compte de 15 % de l'information du tableau de base, oppose à certains égards les petits indépendants (agriculteurs, artisans et petits commerçants) aux salariés des catégories moyennes et supérieures, notamment aux professeurs, ingénieurs, instituteurs, techniciens. Les dépenses associées à ces catégories sont, du côté des indépendants, l'assurance vie, les gros travaux d'amélioration du logement, l'énergie, l'assurance auto et les impôts et assurances liés au logement. Du côté des salariés, on trouvera les frais de garde d'enfant, les dépenses de mobilier, de cantine, de transports en commun, de livres, de disques, de sport, de plein air, de journaux et revues.

Mais comme le montre la projection des variables supplémentaires sur le plan factoriel des deux premiers axes, l'opposition entre petits indépendants et salariés des catégories moyennes et supérieures recouvre une différence de localisation et d'âge de la population. Les agriculteurs bien sûr, mais aussi les artisans et les petits commerçants vivent plus fréquemment en zone rurale, les chefs de ménage sont relativement âgés et l'épouse est bien souvent aide familiale. Les familles de salariés moyens ou supérieurs vivent plutôt dans les grandes agglomérations, sont relativement plus jeunes et les épouses sont fréquemment salariées (surtout chez les couples dont le mari est professeur, instituteur ou technicien).

Les postes de dépense qui apparaissent au voisinage des catégories d'indépendants trahissent la présence d'un capital immobilier plus élevé que la moyenne (ferme, atelier, magasin). La forte proportion dans ces budgets des dépenses de gros travaux d'entretien et d'amélioration du logement, d'impôts locaux, d'assurance habitation et aussi d'énergie<sup>13</sup> coïncide bien avec le fait que ce sont parmi ces catégories que l'on trouve le plus de propriétaires non accédants (52 %, 29 % et 26 % respectivement pour les agriculteurs, les artisans, les petits commerçants, contre 17 % pour l'ensemble des familles d'actifs) et le plus de ménages habitant en maison individuelle. Des frais d'assurance automobile élevés sont à mettre en rapport avec les véhicules possédés, qui sont plus souvent que la moyenne des grosses voitures ou des breaks, utilisés aussi à des fins professionnelles. Enfin, les versements conséquents effectués dans le cadre d'une assurance vie sont une forme d'épargne et de précaution tendant à compenser une moindre protection sociale que celle des familles dont le chef est salarié. Compte tenu de l'urbanisation, de l'âge des couples de salariés moyens ou supérieurs et du fort taux d'activité des femmes, il est logique de trouver dans leur budget des dépenses plus élevées concernant les transports en commun, les frais de cantine, de jouets, les frais de garde d'enfant et les achats de mobilier (spécifiques des jeunes couples moyens ou aisés). Par contre, la présence de fortes dépenses en disques, livres, films, articles

de sport et de plein air, journaux et revues correspond à un investissement spécifique de ces catégories sociales dans le domaine de la culture et des loisirs. La part du budget consacrée par les ménages dont le chef est professeur ou instituteur à ce type de dépenses est de 10,1 % et 9,2 % respectivement contre 5,2 % à 5,6 % pour les petits commerçants, artisans et agriculteurs.

L'opposition entre indépendants et salariés des classes moyennes et supérieures évoque bien évidemment les différences que certains sociologues ont mises en évidence entre les possesseurs d'un patrimoine économique et ceux qui disposent des avantages d'un capital culturel (exprimé en partie par leur niveau de formation) [6; 7]. Certes, la nature des dépenses recensées sous l'appellation « culture-loisirs » de la nomenclature utilisée ici ne permet guère de préciser la signification de ce « capital culturel » (ainsi le poste « sorties » amalgame concert, cinéma, dancing et match de football). Cependant, l'analyse des correspondances restitue bien, dans le domaine des budgets familiaux, les deux oppositions principales révélées par d'autres études du comportement des ménages, à savoir sur le premier axe les écarts entre niveaux de vie et sur le deuxième la distinction entre deux espèces du capital (économique et culturel)<sup>14</sup>. A cet égard, la position des familles dont le chef exerce une profession libérale est significative : elles se détachent sur le premier axe mais occupent une position médiane sur le second, cette catégorie sociale cumulant souvent ces deux types de capital.

L'opposition entre modes de vie des indépendants et des salariés, entre détenteurs de capital économique ou culturel, s'éclaire aussi de ce que le deuxième axe rend également compte du degré d'urbanisation et de l'âge moyen des catégories sociales<sup>15</sup>. C'est sans doute à la ville et davantage encore dans les nouveaux tissus urbains que se définit le mieux le mode de vie des classes moyennes salariées en extension.

Notons encore que sur un troisième axe, qui explique 10 % de l'information, se manifeste l'influence combinée de la taille de la famille et de la ruralité, deux critères qui favorisent l'accession à la propriété et les frais de scolarité.

---

13. *Les consommations à usage professionnel sont théoriquement déduites.*

14. *Voir en particulier A. Desrosières et L. Thévenot : « Les mots et les chiffres », Économie et statistique, n° 110, avril 1978.*

15. *D'où l'intérêt des recherches sur l'interaction entre localisation spatiale des catégories socioprofessionnelles et mode de vie [10].*

---

## Cumul des différents facteurs de variation

---

Les influences que, type de ménage, cycle de vie, localisation de l'habitat, niveau de vie et milieu socioculturel exercent sur la structure des budgets familiaux ont été présentées par étapes successives dans un souci de clarté. Or, la situation concrète d'un ménage se définit par l'intersection de ses appartenances simultanées à différents sous-groupes (une famille dont le chef est ouvrier et qui vit en zone rurale, par exemple). Aussi une question se pose-t-elle : était-il légitime de parler du mode de vie des célibataires de moins de 35 ans ou fallait-il décrire des modes de vie différents selon que ces derniers sont des ouvriers ou des instituteurs? Autrement dit, les sous-groupes choisis sont-ils les bons?

De plus, la forme du mode de vie de certains sous-groupes est lié à leur concentration dans certains lieux géographiques (ou certaines zones d'âge ou de niveau de vie). La façon dont les données sont examinées introduit de ce fait une redondance non négligeable. Ainsi, il serait superflu de décrire le budget des « agriculteurs ruraux » puisqu'il n'en existe pratiquement pas d'urbains.

Cependant, dans la plupart des cas, la dispersion de la population est telle qu'elle permet, malgré cette redondance, de dégager des modes de consommation induits par le cumul d'influences de diverses variables. C'est ainsi que l'on a vu apparaître des différences entre couples d'inactifs lorsqu'on les a caractérisés par l'ancienne profession du chef de famille.

D'autres exemples de cumul d'influences sont donnés en conclusion à une description des modes de vie qui pourrait se raffiner à l'infini (et nourrir l'illusion de reconnaître dans chaque situation individuelle l'intersection des différents archétypes mis en lumière).

Le premier exemple est celui d'un ménage dont le chef est cadre supérieur ou exerce une profession libérale et qui habite Paris. Bien que le « mode de vie parisien » pèse sur l'ensemble de cette catégorie étant donné l'importance de la part qui y réside, on décèle que ce ménage sera plus fréquemment locataire (57 % contre 35 %) et moins souvent accédant à la propriété (20 % contre 41 %) que la moyenne nationale de sa classe sociale. Sa femme sera plus souvent active. Il possédera, bien sûr, une automobile mais n'en aura deux ou plus que dans 18 % des cas contre 45 % de ses collègues en général. La part des transports en commun ou à longue distance aura plus que doublé dans son budget, au détriment de la part consacrée à l'automobile. La résidence secondaire accapara une part notable de son budget (3,6 % contre 1,4 % pour l'ensemble de sa catégorie) et le poste culture sera plus étoffé.

Un autre exemple est celui d'un ménage d'ouvrier avec deux enfants vivant en zone rurale. Il sera accédant à la

# Les conditions de logement des ménages en 1978

par M. Villac, G. Balland et L. Touchard

L'enquête nationale sur le logement des ménages constitue la source principale permettant d'étudier, entre deux recensements :

- **Les caractéristiques des logements :** type d'immeuble (individuel ou collectif), année d'achèvement, taille (surface et nombre de pièces), éléments de confort ;
- **Statuts d'occupation :** propriétaire, accédant à la propriété, locataire, occupant à titre gratuit ;
- **Dépenses de logement des ménages :** pour les accédants à la propriété (remboursement des emprunts) et pour les locataires (loyer) ;
- **Conditions d'acquisition et modalités de financement** d'un logement pour les « propriétaires récents » ;
- **Opinion des ménages** sur leur logement actuel et désir de changer d'habitation.

La dernière enquête sur le logement des ménages a été réalisée en 1978. Les résultats sont publiés dans un volume des « Collections de l'INSEE ». Ils sont croisés entre eux et analysés selon les caractéristiques des ménages, la catégorie de commune, le statut d'occupation, le système de loyer, le secteur de financement et la densité d'occupation.

« Les Collections de l'INSEE », série M « Ménages » n° 85.

Un volume broché - format 21 x 29,7 - 360 pages.

---

CONSULTATIONS, VENTES :

P 265

Dans les Observatoires économiques régionaux de l'INSEE (adresses en fin de publication) et chez les libraires spécialisés.



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

propriété dans 58 % des cas contre 35 % pour l'ensemble des ménages d'ouvriers. Sa femme aura plus de chance d'être inactive et, malgré cela, il possédera plus souvent une deuxième voiture. Le poste « automobile » et les frais liés aux enfants (scolarité, jouets...) auront une part importante dans son budget au détriment des dépenses de vacances, résidence secondaire, achat de biens durables (mobilier, électroménager et audiovisuel).

Les cadres moyens vivant en zone rurale ou dans de petites villes accèdent, eux aussi, plus souvent à la propriété que les autres. Bien qu'étant un peu moins riches que leurs collègues en général (les épouses sont plus fréquemment inactives), leur équipement en automobile est voisin et les frais d'utilisation en sont plus importants, cela au détriment des transports en commun. Les dépenses d'habillement et de bijoux ou montres sont plus faibles, comme les consommations au café et les frais de vacances. Par contre, l'équi-

pement du logement accapare un point de plus de leur budget (10,3 % contre 9,3 % pour l'ensemble des cadres moyens).

Enfin les employés de la région parisienne dont la femme travaille sont légèrement plus riches que la moyenne de leur catégorie. Outre les inflexions qu'une résidence parisienne exerce dans leur budget sur l'alimentation, le logement et les transports, le fait que l'épouse travaille fait fortement croître les frais de garde d'enfant au détriment des frais de scolarité et des achats de jouets (ceux-ci pèsent plus dans le budget des familles nombreuses, qui sont assez peu représentées quand les femmes sont « actives »). Vêtements et chaussures sont aussi privilégiés avec 9,5 % de leur budget, soit deux points de plus que dans le budget de l'ensemble des familles d'employés (7,3 %).

Mais taille de l'échantillon et éparpillement des situations limitent bien vite l'étude de la façon dont les différents facteurs de variation se cumulent.

---

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] E. ENGEL : « Die Produktion und Konsumptionsverhältnisse des Königsreichs », 1857.
  - [2] M. HALBWACHS : « La classe ouvrière et les niveaux de vie », Paris, 1913.
  - [3] Ph. L'HARDY et A. VILLENEUVE : « Le comportement des consommateurs d'après l'enquête sur les budgets de famille de 1963 », *Études et conjoncture*, n° 10, octobre 1968.
  - [4] N. TABARD : « Consommation et statut social », *Consommation*, n° 2, 1972.
  - [5] C. BAUDELLOT, R. ESTABLET et J. TOISER : « Qui travaille pour qui? », cahiers libres, Maspero 1979.
  - [6] « Anatomie du goût », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 5, octobre 1976.
  - [7] P. BOURDIEU : « La distinction », Éditions de Minuit, 1979.
  - [8] C. et Ch. GRIGNON : « Styles d'alimentation et goûts populaires », *Revue française de sociologie*, XXI, 4, 1980.
  - [9] Ph. L'HARDY : « La diversité des budgets des ménages », *Économie et statistique*, n° 128, décembre 1980.
  - [10] N. TABARD et P. CLAPIER : « Transformation de la morphologie sociale des communes et variation des consommations », *Consommation*, n° 2, 1981.
-